

SARL BERNARDONI TP
201 Avenue du Général Leclerc
BP 41
30 150 ROQUEMAURE

Tél : 04.66.82.67.51
Fax : 04.66.82.51.23

PREFECTURE DU GARD
10 avenue Feuchères
30 000 NIMES

Le 25 juin 2013

Objet : **Demande d'autorisation en régularisation d'une plateforme de regroupement, tri, broyage et criblage de déchets inertes issus du BTP**
Compléments apportés au dossier de demande d'autorisation suite à votre courrier du 30 mai 2013

Monsieur le Préfet,

Suite à votre courrier (Réf : BPE/LBA – DJ 2013-550) du 30 mai 2013, annexé à la présente lettre et relevant certaines insuffisances du dossier de la demande d'autorisation d'exploiter une plate-forme de regroupement, de tri, de broyage et de criblage de déchets non dangereux inertes, issus du BTP à Pujaut déposé le 22 avril 2013, nous avons apportés les compléments demandés directement dans le dossier : les parties modifiées ont ainsi été substituées.

Notamment, les rubriques de la nomenclature des ICPE concernées par cette demande ont été recalées et sont les suivantes :

RUBRIQUE	ACTIVITE	VOLUME	REGIME	Rayon d'affichage en km
2515-1a	<p>1. Installations de broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes, autres que celles visées par d'autres rubriques et par la sous-rubrique 2515-2.</p> <p>La puissance installée des installations étant :</p> <p>a) Supérieure à 550 kW ; (Autorisation) b) Supérieure à 200 kW, mais inférieure ou égale à 550 kW ; (Enregistrement) c) Supérieure à 40 kW, mais inférieure ou égale à 200 kW ; (Déclaration)</p>	<p>La puissance installée est de 900 kW</p> <p>Capacité de traitement moyenne : 100 000 tonnes /an</p> <p>Capacité de traitement maximum : 150 000 tonnes /an</p>	AUTORISATION	2 km
2516-2	<p>Station de transit de produits minéraux pulvérulents non ensachés tels que ciments, plâtres, chaux, sables fillérisés ou de déchets non dangereux inertes pulvérulents.</p> <p>La capacité de stockage étant :</p> <p>1) supérieure à 25 000 m³ ; (Enregistrement) 2) supérieure à 5000 m³, mais inférieure ou égale à 25 000 m³ ; (Déclaration)</p>	<p>Stockage de ciment / chaux</p> <p>Capacité de stockage supérieure à 5 000 m³ mais inférieure ou égale à 25 000 m³</p>	DECLARATION	-

RUBRIQUE	ACTIVITE	VOLUME	REGIME	Rayon d'affichage en km
2517-1	<p>Station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes autres que ceux visés par d'autres rubriques</p> <p>La superficie de l'aire de transit étant :</p> <p>1) supérieure à 30 000 m² ; (Autorisation) 2) supérieure à 10 000 m², mais inférieure ou égale à 35 000 m² ; (Enregistrement) 3) supérieure à 5 000 m², mais inférieure ou égale à 10000 m² ; (Déclaration)</p>	<p>Plateforme utilisée dans son intégralité par l'activité de recyclage (stocks temporaires, zone de recyclage...)</p> <p>Superficie de la plate-forme de recyclage de l'ordre de 6,1 ha</p>	AUTORISATION	3 km
1430 1432-2	<p>Stockage en réservoirs manufacturés de liquides inflammables visés à la rubrique 1430</p> <p>Dépôts de liquides inflammables de 2^{ème} catégorie (coefficient 1/5) : Tout liquide dont le point éclair est > 55°C et < 100 °C sauf les fuels lourds</p> <p>1432- 2) stockage de liquide inflammable visés à la rubrique 1430</p> <p>a) représentant une capacité équivalente supérieure à 100 m³ ; (Autorisation) b) représentant une capacité équivalente totale supérieure à 10 m³ mais inférieure ou égale à 100 m³ ; (Déclaration, soumise à contrôle périodique)</p>	<p>Stockage de 4,125 m³ (4125 l) dans un conteneur étanche type envirocube soit capacité équivalente 0,825 m³</p> <p>Avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - capacité de rétention (110% du volume stocké) - double paroi - dispositif de distribution 	Non soumis	-

Par ailleurs, l'échelle du plan d'ensemble a été modifiée. Il est demandé à présent une dérogation pour le plan d'ensemble de la plateforme visé à l'article R. 512-6 alinéa I-3 du Code de l'Environnement, établi à une échelle 1/500 au lieu de 1/200.

Restant à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile, je vous prie d'agrée, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pour la SARL BERNARDONI TP
Le Gérant
M. Luc BERNARDONI

